

Charte de bonne conduite

-  Les cueillette de fleurs et de plantes sont interdites.
-  Ne pas s'écarter des sentiers et respecter les propriétés privées.
-  Ne rien jeter, emporter ses déchets, respecter la nature.
-  Penser au travail des agriculteurs, respecter les cultures et les animaux.
-  Tenir les chiens en laisse.
-  Se renseigner sur les périodes de chasse auprès des communes pour sa sécurité (prudence et diplomatie).
-  En forêt, ne jamais allumer de feu.



112

Appel d'urgence européen



3250

Météo

EN VENTE DÈS MAINTENANT



Tous nos parcours de randonnées sont à découvrir dans nos bureaux d'information touristique.



Eure



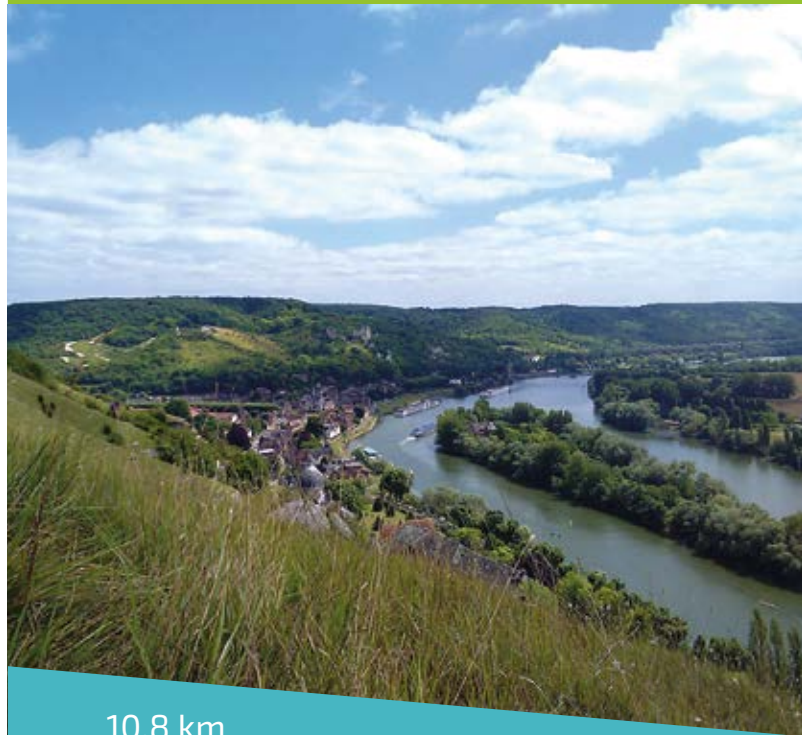
En vente à l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.
Tous droits réservés. Ne pas jeter sur la voie publique.



Le Mont Pivin

N°8

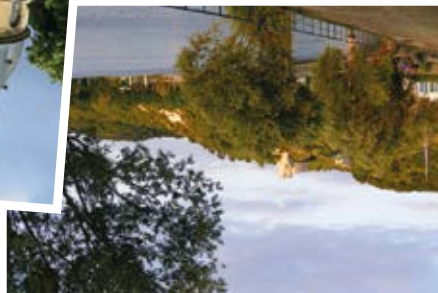
Sentier de randonnée



10,8 km

au départ de l'hôpital Saint-Jacques aux Andelys

Coordonnées GPS : 49.2454 , 1.39572



Au château, à gauche, longer le mur jusqu'à la prochaine intersection, prendre le sentier à droite et le longer jusqu'en bas de la route D126.

Traverser en face et prendre à droite le sentier qui descend et le suivre jusqu'en bas de la route qui mène au Val Saint-Martin. Au stop, prendre à droite rue de la Seine sur 100m, traverser la route et prendre le chemin qui mène aux bords de Seine jusqu'au point de départ.

> Possibilité variante de couleur bleu entre le lavoir et le Val St Martin

À l'impasse du chemin de la Vignette monter jusqu'à l'intersection de la rue du Point de vue, jusqu'au panorama de la Seine. Prendre à droite, le sentier de la Fontaine qui mène jusqu'au lavoir de la source Saint-Martin. Continuer tout droit en montant sur cette route forestière jusqu'à la sortie du bois du Thuit. Au bout du chemin prendre à gauche en direction du château.

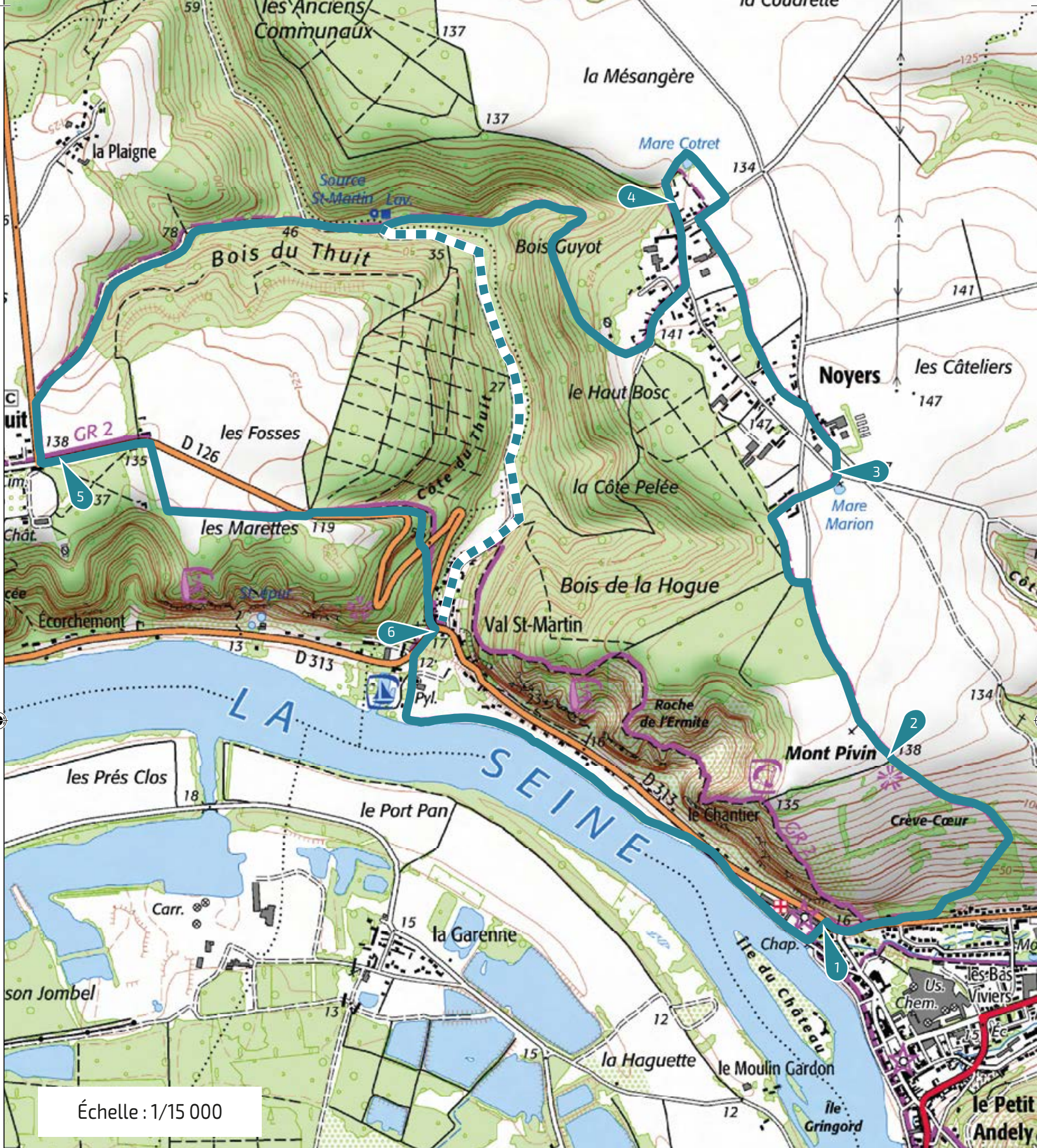
Traverser la rue mare Marion et prendre le chemin en face qui mène à la rue des Épis. Au bout, prendre à gauche jusqu'à l'intersection. Prendre à droite, puis la première à gauche, en direction du chemin de la Chapelle. Continuer tout droit sur 700m jusqu'à la rue des Abriocottiers. Prendre à droite jusqu'à la dernière ferme, prendre le sentier qui mène au chemin de la mare Cotret en longeant la ferme jusqu'au bois. Descendre à gauche jusqu'à l'impasse de la Vignette.

Arrivé en haut sur le chemin qui longe le Mont Pivin, continuer sur 600m jusqu'à l'intersection du bois de la Hogue et du champ. Prendre à gauche le chemin qui longe la lisière du bois. Continuer jusqu'à l'intersection et prendre à droite le chemin du Clos Hareng. Traverser la route et prendre le chemin dans le champ qui mène jusqu'à la mare Marion.

Du panneau de l'hôpital Saint-Jacques remonter vers la D313 prendre à droite direction la rue G. Guynemer. Continuer sur 200m, monter sur la gauche au chemin Crève-coeur qui rejoint le Mont Pivin.

Infos parcours





Échelle : 1/15 000



10,8km



3h15
1h20 (VTT)



de 10m à 148m



282 D+



Comment suivre le balisage ?

- Continuité du circuit
- Changement de direction
- Mauvaise direction

L'usage de ces circuits se fait sous la seule responsabilité des randonneurs.



À découvrir à proximité

- Château de Thuit
- Lavoir de Saint-Martin
- Panorama sur la Seine
- Les coteaux protégés au niveau européen